

CONSEIL MUNICIPAL du 15 février 2022

Monsieur le Maire remercie les Conseillers Municipaux pour leur présence à ce premier Conseil de l'année.. En raison de la crise sanitaire, cette période est toujours très difficile pour l'activité communale. La Covid- 19 entraîne des conséquences dramatiques et des difficultés économiques dans le secteur des entreprises et des particuliers.

Suite aux départs en retraite de Mesdames Myriam Richart et Édith Welker, Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à Mesdames Sylvie Misslin et Charlotte Le Guével, qui leur succèdent au secrétariat de Mairie. Il les remercie pour leur implication dans la préparation de ce conseil municipal.

Monsieur le Maire, au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, présente également ses plus sincères félicitations à Aloïse Roemer qui vient d'être élu meilleur apprenti boucher d'Alsace et lui présente ses vœux de réussite pour la suite au prochain concours à Paris

Affaires financières

Comptes administratif et de gestion de l'exercice 2021

L'ensemble du Conseil a approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2021. Ils présentent un excédent de 113.661 € pour le Fonctionnement et de 94.425 € pour l'Investissement.

Tarifs des services de la commune

Le Conseil Municipal a procédé à la réévaluation des tarifs municipaux 2022. Ceux-ci sont consultables en mairie.

Subventions 2022 aux associations

Monsieur le Maire communique les différentes subventions versées aux associations en 2021 sur présentation du compte-rendu de leur assemblée générale, et propose de les reconduire en 2022. Le Conseil Municipal approuve cette proposition et décide également, exceptionnellement vu les conditions sanitaires, d'accorder rétroactivement la subvention aux associations qui en feront la demande et qui n'ont pu produire de compte rendu d'AG en 2021.

Demande de Subventions École primaire « Les Nivéoles » de Waldighoffen

Le Conseil Municipal émet un avis défavorable à la demande de subvention émanant de la Directrice Mme Céline Andelfinger de l'École Primaire « Les Nivéoles » de Waldighoffen, pour une participation de la Commune pour les trois élèves de Durmenach scolarisés dans une classe bilingue, dans le cadre d'une classe de découverte.

Locations du Foyer Saint-Georges à l'Association 02 Fitness

En raison de la non-utilisation de la salle pendant les restrictions sanitaires durant l'hiver, le Conseil Municipal accorde la location gratuite du foyer Saint-Georges les lundis de 20h00 à 21h00 et les jeudis de 19h30 à 20h30 pour les cours de Fitness pour la période de mars à juin 2022.

Location du Foyer Saint-Georges à la Communauté de Communes Sundgau

Le Conseil Municipal accorde la location du foyer Saint-Georges les 11 et 12 avril 2022 pour une formation des agents Petite Enfance de la Communauté de Communes, pour la somme de 300 €.

Affaires d'urbanisme

Rénovation du mur du Cimetière israélite

Des travaux de rénovation d'urgence sont à effectuer sur le mur d'enceinte du cimetière israélite très détérioré. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 51 646 euros HT et sont susceptibles de bénéficier d'une subvention de la Collectivité Européenne d'Alsace. Ainsi pour en bénéficier, la Commune portera le projet, mais l'ensemble de ces travaux ne seront pas à charge de la Commune, mais de la Société d'Histoire de Durmenach.

Voirie

Monsieur le Maire expose les travaux à effectuer pour l'enfouissement des réseaux secs rue des Vignes.

Un projet est également à l'étude pour le changement de l'éclairage public rue de Ferrette : les ampoules classiques des lampadaires seront remplacées par des ampoules à led.

Matériel communal

Il faut prévoir l'achat d'une nouvelle camionnette pour le service technique.

Aménagement rue de Ferrette

Le rafraichissement du gazon des ilots est prévu rue de Ferrette.

Périmètre délimité des abords (PDA)

Monsieur le Maire présente le nouveau tracé du Périmètre Délimité des Abords autour de l'ancien manoir de Flaxlanden, protégé au titre du code du patrimoine. La nouvelle délimitation qui se substitue au périmètre de protection de 500 mètres, sera soumise à l'enquête publique qui portera également sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal arrêté.

Adressé par l'architecte des bâtiments de France le 12 octobre 2018, le nouveau tracé est approuvé par le Conseil Municipal.

Affaires générales

Révision des statuts du Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz du Haut-Rhin

Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical Départemental d'Électricité et de Gaz du Haut-Rhin et demande aux Préfets du Bas-Rhin et du Haut-Rhin de prendre en conséquence un arrêté inter-préfectoral modifiant les Statuts du Syndicat.

Contentieux ETPE / Commune de Durmenach.

Monsieur le Maire expose le contentieux entre l'ETPE et la commune de Durmenach, concernant les travaux d'enfouissement des réseaux secs rue de l'III.

Suite à la plainte déposée par l'ETPE, le tribunal administratif a condamné la commune de Durmenach à verser 1500 euros de frais d'arriérés à l'ETPE. Monsieur le Maire ne souhaite pas faire un recours au tribunal administratif de METZ.

Statut du SIAS

Le comité directeur du SIAS a sollicité la Commune de Durmenach pour entériner les nouveaux statuts du syndicat scolaire. Monsieur le Maire propose de créer une commission pour examiner ses nouveaux statuts et évaluer les conséquences des différents changements. Les membres de cette commission seront Monsieur le Maire, Madame Véronique Zundel, Madame Virginie Cunin et Monsieur Bruno Haus.

Affaires scolaires

Compte rendu du SIAS

Madame Véronique Zundel rend compte au Conseil Municipal de la réunion qui a eu lieu le 14 décembre 2021. Les points abordés sont les suivants :

Approbation du dernier Compte Administratif - La gestion du personnel - La révision des statuts du SIAS - La charte sécurité - Le tableau TBI - Les inventaires en cours du matériel

Monsieur le Maire félicite le corps enseignant pour la qualité de leur travail durant cette crise sanitaire.

Affaires forestières

Programme travaux 2022

Le Conseil Municipal approuve le programme des travaux d'exploitation 2022 de la forêt communale de Durmenach établi par l'Office National des Forêts et présenté par Monsieur Jean-Luc Roemer, adjoint délégué aux affaires forestières, pour un montant de 9610.00 € HT, ainsi que la réalisation des travaux de plantation/Régénération, les travaux sylvicoles, les travaux divers du programme d'actions.

Mais il décide de ne pas réaliser les travaux de maintenance - parcellaire ni les travaux d'infrastructure.

État d'assiette 2023

Monsieur Jean-Luc Roemer présente l'état d'assiette 2023 de la forêt communale de Durmenach élaboré par l'Office National des Forêts qui est validé par le Conseil Municipal.

Tarifs vente de bois

Le Conseil Municipal décide d'appliquer pour l'année 2022 les prix suivants :

Bois sur pied et Charbonnette (Moyenne)	17 € HT le m3
Stères (feuillis divers)	47 € HT le stère
Bil (hêtre)	40 € le m3
Fonds de coupe	sur estimation

Communauté des Communes

Charte PLUI – Informations diverses

Monsieur le Maire présente la charte PLUI révisée concernant la Commune de Durmenach. Le PLUI actuellement en cours d'élaboration devrait être entériné durant avril 2022 par le conseil de la Communauté des Communes. Afin de permettre l'extension de ce PLUI aux communes de Riespach, Feldbach et Bisel, une charte de gouvernance a été élaborée pour faciliter l'intégration de ces trois communes.

Rapport d'activité 2021

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité de l'exercice 2021 de la Communauté de Communes Sundgau et rappelle les compétences obligatoires et facultatives de la Communauté de communes.

Rapport CLECT 2021

Monsieur le Maire présente le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées et rappelle à l'assemblée que depuis le 1er janvier 2017, la Communauté de Communes Sundgau (CCS) est soumise au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique (FPU). Depuis cette date, la fiscalité professionnelle des communes est intégralement perçue par la CCS, qui reverse à la commune une Attribution de Compensation (AC).

Le Conseil Municipal approuve le rapport de la CLECT 2021.

Divers

Fédération Départementale des Chasseurs

La Fédération des Chasseurs et les membres de sa commission souhaitent augmenter le plan de chasse et soulignent les difficultés rencontrées pour contrôler le nombre d'animaux tirés.

Relais Assistants Maternels

Le RAM souhaite s'implanter à Durmenach dans l'ancienne école pour installer son bureau et proposer une activité une fois par semaine avec les assistantes maternelles. Une visite des locaux est prévue.

Journée de plantations de l'association « Haies Vives »

Après le succès de la première journée du 12 février, Madame Véronique Zundel informe que la deuxième journée de plantation autour de l'aire de déchets verts aura lieu en automne

Syndicat mixte de l'III

Monsieur Gérard Vetter établit un compte rendu succinct de la dernière réunion du syndicat.



Cette période étant toujours très difficile face à la pandémie qui sévit encore, les visites de la Municipalité à l'occasion des grands anniversaires ne se feront

que lorsque les conditions sanitaires seront à nouveau bonnes pour éviter tout risque de contamination.



Vous avez été nombreux à déposer en mairie des produits à destination des Ukrainiens. Ces produits (hygiène corporelle, soins, secours...) ont été apportés au siège de la Communauté des Communes à Altkirch qui centralise les dons pour les acheminer ensuite vers les points de distribution.



La municipalité remercie chaleureusement la population pour ce bel élan de solidarité.



Nous vous rappelons que des distributeurs de sacs canins ont été installés à différents endroits dans la commune.

Merci d'en faire bon usage !

Potager communal

La commune met à votre disposition les bacs du potager. Vous pourrez ainsi vous approprier un espace privé pour cultiver et récolter vos propres légumes et fleurs.

Pour la réservation ou plus d'informations, adressez-vous en mairie ou au 06 46 51 62 60.



Retrouvez le Programme
ENFANCE JEUNESSE
des Vacances de Printemps 2022
proposé par la
Communauté des Communes Sundgau

Consultez le site internet :
<https://www.cc-sundgau.fr/grandir/jeunesse.htm>
ou la page Facebook :

<https://www.facebook.com/servicejeunesseCCS>

Contactez le :
SERVICE ENFANCE - JEUNESSE
de la Communauté de Communes
Sundgau

Tél : 03.89.25.53.86
enfance@cc-sundgau.fr



Communauté de Communes
Sundgau

Plantation de Haies Vives

Le 12 février dernier, la Commune, en partenariat avec l'Association Haies Vives d'Alsace, ont mis en place 360 plants grâce à une vingtaine de bénévoles, pour former 300 mètres de haies aux abords de la mare et du château.

Ces haies serviront à la biodiversité en créant un refuge pour oiseaux, insectes, et autres animaux. Une soixantaine de jeunes mélèzes prélevés dans le Kuhwald en 2020, après un séjour au sein du potager communal, ont été également mis en terre ce jour là.



Une deuxième opération de plantations aura lieu en automne autour de l'aire de déchets verts.

Journée Citoyenne Durmenach

Les conditions sanitaires nous permettent enfin d'organiser à nouveau la journée citoyenne 2022.

**Rendez-vous
le 21 mai 2022**

Remplissez le formulaire d'inscription ci-joint et déposer le impérativement dans la boîte aux lettres de la mairie **avant le 20 avril.**

Élections présidentielles

Les dimanches
10 et 24 avril 2022

Au Foyer Saint-Georges

De 8H00 à 19H00



Accueillir des réfugiés ukrainiens

Renseignez-vous et
inscrivez-vous directement
en suivant ce lien :

**[https://
parrainage.refugies.info/](https://parrainage.refugies.info/)**

